

RESERVATION CANTINE / GARDERIE

DU LUNDI 12 AVRIL 2021 AU MARDI 20 AVRIL 2021 UNIQUEMENT

Mairie de Saint Jean du Pin - MAIL : cantine@saintjeandupin.fr
Le régisseur restaurant scolaire et garderie

NOM DE L'ENFANT :

CLASSE : (cochez la case correspondante) CP CE1 CE2 CM1 CM2

RESTAURATION SCOLAIRE - PRIMAIRE

Si l'enfant ne mange pas de porc cochez la case et opte pour le **repas végétarien** :

Réserver les dates de repas en cochant les cases correspondantes :

AVRIL 2021

L 26	M 27	J 29	V 30	Nombre

Quotient Familial :

Reliquat n-1 :

Pour acquittement de la somme de : (cadre réservé à l'administration)

Moyen de paiement	Montant	N°Quittance :
CHEQUE		Réf Chèque :
ESPECE		Date :

GARDERIE PERISCOLAIRE - PRIMAIRE

Réserver les périodes de garderie en cochant les cases correspondantes :

AVRIL 2021

PERIODE	L 26	M 27	J 29	V 30	Nombre
MATIN					
11h30-12h00					
13h00-13h30					
SOIR					

Reliquat n-1 :

Pour acquittement de la somme de : (cadre réservé à l'administration)

Moyen de paiement	Montant	N°Quittance :
CHEQUE		Réf Chèque :
ESPECE		Date :

RESERVATION CANTINE / GARDERIE

DU LUNDI 12 AVRIL 2021 AU MARDI 27 AVRIL 2021 UNIQUEMENT

Mairie de Saint Jean du Pin - MAIL : cantine@saintjeandupin.fr
Le régisseur restaurant scolaire et garderie

NOM DE L'ENFANT :

CLASSE : (cochez la case correspondante) CP CE1 CE2 CM1 CM2

RESTAURATION SCOLAIRE - PRIMAIRE

Si l'enfant ne mange pas de porc cochez la case et opte pour le **repas végétarien** :

Réserver les dates de repas en cochant les cases correspondantes :

MAI 2021

L3	M4	J6	V7	L10	M11	L17	M18	J20	V21	M25	J27	V28	L31	Nombre

Quotient Familial :

Reliquat n-1 :

Pour acquittement de la somme de : (cadre réservé à l'administration)

Moyen de paiement	Montant	N°Quittance :
CHEQUE		Réf Chèque :
ESPECE		Date :

GARDERIE PERISCOLAIRE - PRIMAIRE

Réserver les périodes de garderie en cochant les cases correspondantes :

MAI 2021

PERIODE	L3	M4	J6	V7	L10	M11	L17	M18	J20	V21	M25	J27	V28	L31	Nombre
MATIN															
MIDI															
SOIR															

Reliquat n-1 :

Pour acquittement de la somme de : (cadre réservé à l'administration)

Moyen de paiement	Montant	N°Quittance :
CHEQUE		Réf Chèque :
ESPECE		Date :